



Expertise comptable
Audit & Conseil

Jean-Pascal THOREL
Mathias PELLETIER
Natacha MESNILDREY
François DINEUR

Experts comptables
Commissaires aux comptes

**CREAI de Basse-Normandie
Centre Régional d'Etudes
et d'Actions pour l'Insertion
Place de L'Europe
B.P. 70017
14201 HEROUVILLE SAINT-CLAIR CEDEX**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles
Tél. : 02 31 46 21 71
www.ptbg.fr – contact@ptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 – NAF 6920 Z – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 062 05 – AGRÈMENT OF 251 401 999 14

membre du réseau
absolu

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association C.R.E.A.I. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le principe de continuité d'exploitation exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'Annexe.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Conseil technique et études – coupure d'exercice

Nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des prestations vendues sur l'exercice, de la conformité aux conventions conclues et de leur correct rattachement à l'exercice en fonction de l'avancement des prestations réalisées.

Charges de fonctionnement

Nous avons effectué une revue analytique des principales charges de fonctionnement et avons notamment validé la conformité des charges de personnel, par rapprochement avec les déclarations sociales.

Par ailleurs, nous avons examiné le traitement comptable des indemnités de départ à la retraite ainsi que le calcul de la provision estimée pour l'ensemble du personnel.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Colombelles, le 29 septembre 2014

Le Commissaire aux comptes

SAS PTBG & Associés

Natacha MESNILDREY



CA Bilan propre Annexe 4 (r^ésultat non affecté) ACTIF

Dossier : CREAL - CREAL - Périodes de : 01/2013 12/2013 - Avec journaux de simulation

Libellé	Montant brut 31/12/2013	Amort. et prov. 31/12/2013	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	21 135	2 783	18 352	18 775
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	651 162	188 620	462 542	491 193
Installations techniques, matériels et outillage	243	243		
Autres immobilisations corporelles	70 633	64 417	6 216	10 360
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées des participations	300		300	300
Autres titres immobilisés	5 704		5 704	6 984
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 444		7 444	7 436
TOTAL I	756 621	256 063	500 558	535 048
Comptes de liaison (I)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				12
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	103 989		103 989	152 052
Autres créances	1 897		1 897	6 861
Valeurs mobilières de placement				10 062
Disponibilités	146 833		146 833	74 702
Charges constatées d'avance	1 749		1 749	7 632
TOTAL III	254 468		254 468	251 321
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I - II - III - IV - V - VI)	1 011 089	256 063	755 026	786 369
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont moins d'un an : Dont plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF				

Audit Expertise Conseil
Expert Comptable Diplômé aux Comptes
Campus Filadelfie
1, rue du Bocage 14400 Colombelles
Tél. : 02 31 46 21 71 Fax 02 31 48 21 72
SAS au capital de 1 000 000 €
N° RCS Caen 478031001 N° SIRET 4780310010005

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF

Dossier : CREA1 - CREA1 - Périodes de : 01/2013 01/2013 - Avec journaux de simulation

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	376 680	376 680
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres réserves	213 387	213 387
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-459 968	-465 432
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-74 019	5 464
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	93 579	117 029
Provisions réglementées :		
dont Couverture du besoin en fonds de roulement		
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
dont Réserves des plus-values nettes d'actif		
Droit des propriétaires		
TOTAL I	149 660	247 129
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	4 273	3 582
Provisions pour charges		
Fonds d'indisponibilité	10 573	
TOTAL III	14 846	3 582
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	428 208	451 254
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	77 378	27 882
Dettes sociales et fiscales	80 134	54 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)		187
Produits constatés d'avance	4 800	1 800
TOTAL IV	590 520	535 658
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	755 026	786 369
(1) Dont compte 1201 et compte 1291		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont plus d'un an : Dont moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés		

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : CREAM - CREAM - Périodes de : 01/2013 12/2013

PRODUITS	Exercice 2013	Exercice 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	212 770	340 565
- divers	14 647	8 833
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitations et participations	154 194	112 903
Reprises sur amortissements et provisions		3 137
Transferts de charges	1 373	1 286
Autres produits	59 735	60 585
TOTAL I	442 720	527 309
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières	211	105
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	31	1 251
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	242	1 356
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	15	993
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	23 450	2 635
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	23 465	3 627
TOTAL DES PRODUITS	466 426	532 293
RESULTAT DEBITEUR - Déficit	74 019	
TOTAL GENERAL (I - II - III)	540 446	532 293

PERIN & Associés

Audit Expertise Conseil

Expert Comptable Certifié aux Comptes

Carnaud Edouard

1, rue du Bureau 14450 Colombelles

Tél : 02 31 40 21 71 Fax 02 31 46 21 72

Tél : 02 31 40 21 71 Fax 02 31 46 21 72

02/06/2014 12:00 - PC - 12/11/13 15:11:00 G

N° REG. C. 014 1001203 N° PRO6478600205

CEGI®

Page 1 / 1

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES

Dossier : CREAL - CREAL - Périodes de : 01/2013 à 12/2013

CHARGES	Exercice 2013	Exercice 2012
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	16 076	15 777
Services extérieurs et autres	124 514	88 150
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	16 877	22 608
- autres	9 400	8 060
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	205 719	224 809
- charges sociales	99 236	106 245
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	33 924	36 220
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	691	
Autres charges	2 231	4 123
TOTAL I	508 668	505 991
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 832	20 838
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	19 832	20 838
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant		
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	1 372	
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 573	
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	11 945	
TOTAL DES CHARGES	540 446	526 829
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		5 464
TOTAL GENERAL (I + II + III)	540 446	532 293

PTDG & Associés**Audit Expertise Conseil***Expert Comptable Commissaire aux Comptes**Campus Efficiencia*

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 Fax 02 31 46 21 72

02/06/2014 11:59 S au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478608205 N° FR06478608205

CEGI

Page 1/1

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes présentent à la clôture un déficit, principalement imputable à la baisse sensible de l'activité conseil technique. Ils ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au regard des prévisions d'activité de l'association et de la perspective de conserver une trésorerie positive.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La rémunération de la personne physique ayant la délégation la plus importante s'élève à 32.573 €

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Entrées :

- Achat d'1 ordinateur portable pour : 706 €

Sorties :

A la suite de l'inventaire physique réalisé le 27 juin 2013 lors du réaménagement du CREAI consécutif à l'installation de l'ORS dans les locaux :

Matériel emporté par DEEE Recyclage pour destruction le 03/07/13 :

Brevets et licences :	Mise au rebut de logiciels achetés de 01/1989 à 08/2001 et totalement amortis pour :	36 964,93 €
Matériel	Mise au rebut de matériel de bureau et informatique achetés de 01/1971 à 06/2005 et totalement amortis pour :	239 566,39 €
Mobilier	Mise au rebut de mobilier achetés de 04/1998 à 02/1999 et totalement amortis pour :	673,03 €

Tableau de variation des immobilisations

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Immobilisations Financières	TOTAL
I- VALEURS BRUTES 31/12/12	58 100	961 572	14 720	1 034 392
Augmentation	0	706	100	806
Diminution	36 965	240 239	1 372	278 576
Situation au 31/12/13	21 135	722 039	13 447	756 621
II- AMORTISSEMENTS 31/12/12	39 325	460 019	0	499 344
Augmentation	423	33 501		33 924
Diminution	36 965	240 239		277 204
Situation au 31/12/13	2 783	253 281	0	256 063
III- VALEUR NETTE (I-II)	18 352	468 758	13 447	500 558

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

- Titres de participation consécutifs à l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif	5 704 €
- Dépôt et cautionnement versé au Crédit Coopératif pour :	6 697 €
- Caution pour cartes Fast & Total pour :	746 €
- Participation création GCSMS pour :	300 €
Soit un total de :	13 447 €

CREANCES ET AUTRES

ETAT DES CREANCES	TOTAL	1 an au plus	+ de 1 an
Créances clients	103 989	103 989	
Autres créances	1 897	1 897	
Charges constatées d'avance	1 749	1 749	
TOTAL	107 635	107 635	0
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé Remboursé		

Les créances clients s'élèvent à :	102 189 €
Les factures à établir à la somme de :	1 800 €
Les autres créances représentent des remboursements ou produits à recevoir pour :	1 897 €
Soit un total de :	105 886 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Les intérêts comptabilisés représentent :	
- la plus-value des valeurs mobilières de placement du Crédit Coopératif pour :	211 €
- les intérêts du livret d'épargne de la Caisse d'Epargne pour :	15 €
- Ristourne Crédit Coopératif & intérêts cartes total pour :	16 €
Soit un total de :	242 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont constituées par :	
- Charges locatives du 1er trim 2014 :	1 283 €
- Factures diverses pour :	466 €
Soit un total de :	1 749 €

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF**SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

La Région Basse-Normandie a accordé à l'association une subvention d'investissement de 132 K€ en 2007 pour financer l'acquisition des bâtiments à Hérouville St Clair d'une valeur de 651 K€

Comptablement, la subvention d'investissement est rapportée au résultat linéairement sur une durée de 50 ans tandis que les bâtiments sont amortis de la manière suivante :

- gros œuvre pour 456 K€ amorti sur 50 ans en mode linéaire ;
- autres composants de l'immeuble amortis sur 10 ans en mode linéaire.

Afin de régulariser cette reprise, il a été réalisé en 2013 la reprise exceptionnelle suivante :

92 218,15 €	/ 50ans =	1 844,36 €
39 522,06 €	/10 ans =	3 952,21 €
Régularisation	/10 ans et non 50 =	17 653,16 €
	total :	23 449,73 €

Tableau de variation des subventions d'investissement

	TOTAL
I- VALEURS BRUTES 31/12/12	131 740
Augmentation	0
Diminution	0
Situation au 31/12/13	131 740
II- REPRISE SUR SUBVENTION AU 31/12/12	14 711
Augmentation	23 450
Diminution	0
Situation au 31/12/13	38 161
III- VALEUR NETTE (I-II)	93 579

PROVISIONS POUR DEPART A LA RETRAITE

La méthode utilisée est basée sur l'indemnité réellement due au moment du départ en retraite de chacun des salariés proratisée par le nombre d'années restant à effectuer.

Le total des droits acquis au 31 décembre 2012 pour l'ensemble des salariés (charges comprises) s'élevait à :

3 583 €

L'actualisation de la provision pour 2013 est de :

690 €

Suivant la convention Collective 66, les droits sont :

1 mois	après 10 ans
3 mois	après 15 ans
6 mois	après 25 ans

Provision Indemnités Départ en Retraite	Montant en début d'exercice	Reprise de l'exercice	Montant de l'exercice	Montant en fin d'exercice
	3 583 €	0 €	690 €	4 273 €

PROVISIONS POUR RISQUES

Aucune provision pour 2013

Provision pour risques et charges	Montant en début d'exercice	Reprise de l'exercice	Montant de l'exercice	Montant en fin d'exercice
	0 €	0 €	0 €	0 €

CHARGES A PAYER

ETAT DES DETTES	TOTAL	1 an au plus	de 1 à 5 ans	de + 5 ans
Dettes financières	428 208	23 921	107 305	296 982
Dettes fournisseurs	77 378	77 378		
Dettes Fiscales et sociales	80 134	80 134		
Autres Dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	4 800	4 800		
TOTAL	590 520	186 233	107 305	296 982
Emprunts en cours d'exercice	Souscrits Remboursé			

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont constitués par :

- Règlement Mutualité pour "traumas craniens" :

4 800 €

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

SALARIES	DIF acquis au 31/12/2012	DIF acquis en 2013	DIF pris en 2013	Solde au 31/12/2013
	en heures			en heures
Baziret Maryvonne	120	0	0	120
Bazoge Muriel	120	0	0	120
Laville Séverine	14	12	0	26
Le Rétif Sylvie	16	20	0	36
Legrand Vanessa	0	19,6	0	19,6
Taiba Aouali	51	8	0	59
Total	201	60	0	260,6